

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 3 avril 2025 à Nogent-le-Rotrou 18h30 au PETR



N° 21 04 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : jeudi 27 mars 2025

Secrétaire de séance : Nathalie BRUNET

Présidente de séance pour le vote du Compte Administratif 2023 : Catherine STROH.

Nombre de délégués en exercice : 34 délégués

Délégués présents : 19

Délégués excusés représentés : 2 pouvoirs (pour E. LEGROS, G. DESVAUX)

Délégués excusés non représentés : 9

CC Forêts du Perche : 6/8 + 1 pouvoir

Marie-Christine LOYER, Gérard DESVAUX, Gérard LE BALC'H, Catherine STROH, Eric GOURLOO, Philippe PENNY.

CC Terres du Perche : 5/9

Christophe BARRAL, Jean-Michel CERCEAU, François DORDOIGNE, Eric LEGROS, René ROUSSELLE,

CC du Perche : 8/15 + 1 Pouvoir

Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Philippe RUHLMANN, Eric GIRONDEAU, Catherine CATESSON, Pascal MELLINGER, Martine CARRE-AVELINE, Claude EPINETTE

Absents excusés représentés ou pouvoir : 2

Waldeck ROUSSEAU (pouvoir à E LEGROS), Christelle LORIN (pouvoir à G. DESVAUX)

Absents excusés non représentés : 9

Xavier NICOLAS, Martial LECOMTE, Jérémie CRABBE, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Stéphanie COUTEL, Eric GERARD, Marc MOCOIGNI, Sylvie CHARTRAIN, Marie-Claude RIGOT.

Invités complémentaires :

Présent : Stéphane COURPOTIN supp. M. RUHLMANN

Excusés : M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Harold HUWART député du canton de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement, Marie LEGRU Conseillère technique Région Centre.

Objet de la délibération : Désignation d'un représentant des EPCI au CLPE

La Loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 encourage les acteurs du réseau public pour l'emploi à travailler dans le cadre d'un « réseau » élargi, intégrant les entreprises et les acteurs de l'action économique locale dont les collectivités.

Aussi, un comité départemental et des comités locaux sont désignés, dont un, pour la première fois, à l'échelle du Perche d'Eure-et-Loir (3 communautés de communes adhérentes au PETR).

Il est demandé qu'un président d'EPCI ou son représentant soit désigné pour siéger au sein de ce CLPE.

En raison de la compétence « Animation économique » du PETR et du portage du dispositif Territoire d'industrie, il est proposé que Madame la Présidente du Pôle Territorial du Perche puisse représenter les CC adhérentes au PETR.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents

- Approuve la proposition aux Présidents d'EPCI membres que la Présidente du PETR les représente au sein du CLPE
- Mandate Madame la Présidente pour effectuer les démarches relatives à l'application de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

Comité syndical du jeudi 3 avril 2025
La Présidente,
Marie-Christine LOYER

